



CCAS du 26 septembre 2016

Déclaration et compte-rendu CFDT

Madame la Directrice, Mesdames, Messieurs les membres du CCAS.

Notre intervention sera courte mais éloquente. Elle portera essentiellement sur l'avenir de l'action sociale ministérielle. Avenir dangereusement compromis et pour lequel nous attendons des réponses qui dépasseront, nous l'espérons, la langue de bois.

Que constatons-nous après 18 mois de mandature :

- des CLAS qui ne sont toujours pas constitués ou des présidents qui démissionnent ou demandent une mutation (13, 39, 61, 71, 85, 90),
- de plus en plus de directeurs des DDT/DDTM qui remettent en cause nos pratiques sur l'action sociale. Ainsi, à titre d'exemple, dans le département 70 les crédits d'initiative locale sont affectés au règlement des prestations de restauration en toute impunité, et ce malgré des demandes de la Présidente du CLAS pour des actions collectives; en PACA c'est un directeur qui refuse que les agents participent au prochain arbre de Noël un jour travaillé,
- sur la restauration collective, nous assistons à une volonté délibérée de supprimer des restaurants administratifs ou inter administratifs, dès la création de nouvelles entités administratives (ex DREAL PACA, DDTM 56).

Nous n'avons de cesse d'intervenir au coup par coup auprès de la DRH pour qu'elle règle des problèmes. Ces problèmes que soulèvent aujourd'hui les chefs de service sont bien le reflet d'une dérive pour le moins édifiante

Notre avenir est bien incertain, lorsque l'on apprend par ailleurs qu'un groupe de travail au CT des DDI examinera prochainement le transfert d'une partie des crédits sociaux du BOP 217 – MEEM - vers le BOP 333 - ministère de l'Intérieur. Alors, Madame la Directrice, lorsque vous n'aurez plus la main sur les crédits que restera-t-il de votre champ d'intervention sur l'action sociale du ministère en dehors des services de l'administration centrale ?

Les yeux dans les yeux, comment allez-vous pouvoir nous affirmer qu'il y aura sur la prochaine mandature un CCAS, une FNASCE, un CGCV, des CLAS constitués et que nous nous alarmons bien avant l'heure ?

Vous allez tenter de nous rassurer, peut-être même de nous convaincre du contraire, alors que vous-même ne l'êtes certainement pas ! Mais pour nous le ver est dans le fruit et nous nous opposerons à cette bascule budgétaire.

Ou bien, allez-vous prendre le parti de la vérité et nous vendre une action sociale de proximité qui donnera l'estocade définitive à tout ce que nous avons bâti depuis plusieurs décennies dans ce ministère, pour tenter de mettre en place une action sociale de qualité. Ce n'est pas une posture de la CFDT mais, pour nous, toute l'action sociale doit rester au niveau national, seul garant de l'équité de traitement entre tous les agents, quels que soient leur département ou leur région.

Pour l'administration : Mme Avezard – M. Robin – Mme Palud – Mme Guillou – Mme Restoin
CFDT : Sylvia Boisbourdin, Pascal Blandel, Maryline Grosroyat.

Réponses de l'administration

Sur notre intervention, l'administration s'oppose également à toute mutualisation budgétaire des crédits sociaux et sera très vigilante.

Pour elle, la réflexion menée aujourd'hui au CT des DDI porte essentiellement sur l'harmonisation des pratiques avec les services déconcentrés (DDT, DDTM, Préfecture, DDCS...).

Nous en retenons donc que les crédits sociaux actuellement sur le programme 217 ne seront pas transférés sur le programme 333.

Néanmoins, la DRH précise qu'elle ne possède pas de boule de cristal qui lui permettrait de lire l'avenir des différentes instances de l'action sociale du ministère d'ici 5 ans.

Commentaire CFDT : nous tiendrons cette position de refus de mutualisation des crédits sociaux du ministère via des crédits de fonctionnement des DDT (programme 333) au groupe de travail du CT des DDI.

Sur la constitution des CLAS, l'administration nous précise que sur 135 CLAS, 132 sont constitués ; 80 présidents de CLAS ont actuellement un temps de décharge égal ou supérieur à 50%.

Sur la restauration collective, la DRH précise qu'il n'y aura pas d'étude de faisabilité sur le restaurant administratif de Vannes, mais qu'elle demande une expertise sur le fonctionnement du restaurant de l'hôpital de Vannes.

Elle répond à quelques questionnements des autres organisations syndicales puis... **discrètement, s'éclipse de la séance et ne revient plus.**

Voilà donc un CCAS qui n'a plus de directeur ni de directeur adjoint pour représenter l'administration.

C'est donc Mme PALUD et M. ROBIN qui répondront à nos interventions.

S'agissant également de la restauration collective, l'administration s'interroge sur l'augmentation du coût des restaurants administratifs et inter administratifs malgré la baisse des effectifs. Une nouvelle enquête va être diligentée.

Sur les dysfonctionnements énumérés dans notre déclaration avec les directeurs des DDT au regard des pratiques sur l'action sociale, l'administration nous fait part de l'existence d'une charte de gestion qui précise bien que l'action sociale des DDT, DDTM ne dépend pas des Préfets et reste de la responsabilité du ministère et que donc, dans ces conditions, les directeurs et chefs de service ne peuvent pas s'en extraire.

Commentaire CFDT : nous sommes bien heureux de l'apprendre car cela nous aurait peut-être épargné de faire remonter auprès de la DRH, au coup par coup, les remises en cause de nos pratiques sur l'action sociale dans les services.

L'administration précise qu'elle va réunir très prochainement les DREAL.

La CFDT intervient pour lui demander si elle profitera de cette rencontre pour leur rappeler les bonnes règles de gestion, par exemple ne pas utiliser les crédits d'initiative locale comme variable d'ajustement du règlement des factures de restauration.

L'administration nous répond que c'est son « job » et qu'elle ne manquera pas de rappeler certaines règles.

Nous voici rassurés.

La séance se poursuit avec l'examen de l'ordre du jour

1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 10 mai 2016

Le PV est approuvé.

2 – Point d'information sur le budget.

Celui-ci est fait par le président de la commission n°3.

3 – Formation des présidents de CLAS

Le président du CCAS nous indique que depuis 2015, 3 sessions de formation ont eu lieu, 70 présidents de CLAS, dont 59 nouveaux ont été formés. A ce jour il reste 12 présidents de CLAS à former, seuls 4 d'entre eux se sont inscrits. Il nous fait part de son inquiétude du faible taux d'adhésion à cette formation ; d'ailleurs il a dû annuler une session.

La CFDT explique que sur le terrain, il n'est pas si facile que cela de s'absenter des services pour suivre une formation sur l'action sociale. Fréquemment les agents subissent des pressions pour ne pas quitter leur poste et continuer d'assumer leurs tâches professionnelles. Ce qui n'est pas nouveau mais qui a tendance à s'accroître compte-tenu des conditions de travail des agents aujourd'hui. Bien évidemment, ces pressions se font avec beaucoup de « doigté » ce qui ne nous permet pas, en tant qu'organisation syndicale, d'intervenir.

4 – Organisation de la rencontre nationale des présidents de CLAS en 2017

Cette rencontre est annoncée pour la semaine 46 (14 au 18 novembre 2017).

L'ensemble des organisations syndicales demande que cette journée soit totalement prise en charge en amont par l'administration et que, dès que la date sera définitivement fixée, une réserve budgétaire soit prévue à cet effet.

Note d'humeur : les débats ont été particulièrement animés.

Suite à l'intervention d'une organisation syndicale sur la restauration collective, et notamment sur le site de VANNES, la CFDT a souhaité rétablir un certain nombre de vérités puisqu'elle suit ce dossier localement depuis plus de 4 ans.

Finalement, l'ensemble des organisations syndicales a souhaité mettre au vote une demande d'étude de faisabilité d'un nouveau RIA.

Vote

POUR : 16

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La DRH devra donc demander cette étude, contrairement à ce qu'elle nous avait annoncé en début de séance (dommage ! elle aurait dû rester)

L'administration nous informe qu'un audit de la cour des comptes est en cours sur l'action sociale et plus particulièrement sur les relations entre l'administration centrale et les associations (CGCV, FNASCE).

Enfin, la CFDT désapprouve le départ de la DRH qui s'est éclipisée sans s'excuser. Cela ne contribue pas à nous rassurer sur l'intérêt que porte l'administration à l'action sociale. Notre intervention à ce sujet a été reprise par les différents représentants du personnel.

Fin de la séance à 13h45.